

Vendeur Nom : <u>Gare de la Remise</u> Adresse : <u>Les carbonnières</u> N° TVA : <u>FR 46110 Breton</u> Intracommunautaire	FACTURE	SAS Franck VIALA Au capital de 96 000 € Nom : <u>NÉGOCIANT DE LAINE - FOURRAGE</u> Adresse : <u>12260 LACAPELLE-BALAGUIER</u> Port. : <u>06 83 10 13 52</u> N° TVA : <u>FR 451 499 024 00011</u> - TVA <u>FR 451 499 024</u> Intracommunautaire
N° <u>22</u> Date : <u>19/04/25</u>		

- ☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)
 ☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)
 ☐ Autoliquidation

 Vente d'Animaux Destination :
☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
<u>Laine</u>		<u>700</u>		<u>9,10</u>	<u>70</u>

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : -----(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
 Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	<u>70</u>
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	
T.V.A. / <u>20</u> %	<u>14</u>
Prix T.T.C.	
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	<u>84</u>

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural